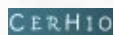
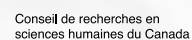


Colloque international à la mémoire de Jean-Marie Fecteau (1949-2012)  
31 août au 2 septembre 2016 à Montréal - UQAM, salle DR-200

# QUESTION SOCIALE ET CITOYENNETÉ

## PROGRAMME



## COMITÉ ORGANISATEUR

**Martin Petitclerc**, professeur (Université du Québec à Montréal)

**David Niget**, maître de conférences (Université d'Angers)

**Louise Bienvenue**, professeure (Université de Sherbrooke)

**Stéphane Savard**, professeur (Université du Québec à Montréal)

**Kim Petit**, coordonnatrice (Centre d'histoire des régulations sociales)

**Cory Verbauwheide**, doctorant (Université du Québec à Montréal)

**Martin Robert**, doctorant (Université du Québec à Montréal)

## COMITÉ BLOGUE

**Cory Verbauwheide**, doctorant (Université du Québec à Montréal)

**Noémie Charest-Bourdon**, étudiante à la maîtrise (Université du Québec à Montréal)

**Martin Robert**, doctorant (Université du Québec à Montréal)

**Benoît Marsan**, doctorant (Université du Québec à Montréal)

## ÉQUIPE DU CIEQ

**Rollande Morissette**, technicienne en administration

**Tomy Grenier**, professionnel de recherche

**Émilie Lapierre Pintal**, conceptrice graphique

Source iconographique : *Pique-nique des travailleurs du syndicat de Saint-Henri à l'île Sainte-Hélène, 1937*. Conrad Poirier. Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ-MTR), P48,S1,P1195.



# MOT DE BIENVENUE

Il y a une vingtaine d'années, le sociologue Robert Castel, dans son livre influent *Les métamorphoses de la question sociale*, invitait à réfléchir à cette « aporie fondamentale sur laquelle une société expérimente l'énigme de sa cohésion et tente de conjurer le risque de sa fracture » causée par les inégalités sociales et les problèmes sociaux dans un régime démocratique. Nous entendons, dans le cadre de ce colloque, poursuivre cette réflexion qui est toujours d'actualité comme le démontrent les nombreuses discussions soulevées par les thèses récentes de Thomas Piketty sur la croissance des inégalités sociales au XX<sup>e</sup> siècle, du juriste Alain Supiot sur la crise de l'esprit de la justice sociale hérité de la Déclaration de Philadelphie sur les droits universels de l'Organisation internationale du Travail en 1944, ou des constats des organisations internationales qui témoignent d'une croissance des inégalités dans la plupart des régions du monde. Ce colloque vise donc à renouveler les problématiques relatives à l'analyse historique des problèmes sociaux et des inégalités sociales en questionnant ces enjeux sous l'angle de la citoyenneté.

Ce colloque international, organisé par le Centre d'histoire des régulations sociales, visera à interroger les inégalités sociales sous l'angle de la citoyenneté. Davantage qu'un statut juridique conféré par l'État ou découlant d'un « contrat social », la citoyenneté apparaît, dans la recherche récente en histoire, comme l'objet et le résultat de luttes de pouvoirs, qui visent à définir « des membres compétents de la société ». Le concept de citoyenneté apparaît ainsi comme un puissant révélateur des inégalités et des luttes sociales qui traversent les sociétés contemporaines. Ce sont différents aspects de l'histoire de ces inégalités et de ces luttes qu'interrogeront les participants à notre colloque.

Pluridisciplinaire, le Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS), dont Martin Petitclerc est le directeur, regroupe 12 professeurs-chercheurs québécois provenant de 8 établissements postsecondaires. Depuis ses débuts en 1990, notre équipe documente et interroge l'histoire des inégalités sociales et des problèmes sociaux (crime, pauvreté, folie, déviance, etc.) au Québec. Nous étudions avant tout la dynamique conflictuelle de construction et d'imposition des normes qui structurent la vie en société. Après un important renouvellement de ses membres, notre équipe a reçu en 2014 une subvention d'infrastructure d'une durée de quatre ans du Fonds de la recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), pour une programmation scientifique intitulée « Le gouvernement de la misère et la citoyenneté : pauvreté, maladie et crime dans l'histoire du Québec ».

## **Le comité d'organisation**



# PARTENAIRES



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada



# PROGRAMME

## MERCREDI 31 AOÛT 2016

9h00 à 10h00 INSCRIPTION

10h00 à 10h30 **Mot de bienvenue / Introduction**  
Martin Petitclerc et Cory Verbauwheide

10h30 à 12h00

### Citoyenneté, prison et ordre public au XIX<sup>e</sup> siècle

Président : **Brian Young**, professeur émérite, histoire, McGill

*Citoyenneté, État, sécurité publique : les limites de la liberté d'association au Bas-Canada, 1835-1838*

**François Deschamps**, titulaire d'une maîtrise en histoire, UQAM

*L'incarcération de l'Autre : prisons, immigrants et citoyenneté à Québec et à Montréal, 1810-1914*

**François Fenchel**, professeur, service social, Université Laval

**Donald Fyson**, professeur, histoire, Université Laval

*Policing the Disorderly Migrant on Montreal's Urban Fringe, 1840-1850*

**Dan Horner**, professeur, criminologie, Ryerson University

12h00 à 13h30 DÎNER

13h30 à 15h00

### Pauvreté, chômage et formation de la classe ouvrière

Président : **Guillaume Dufour**, professeur, sociologie, UQAM

*Chômage et citoyenneté à Montréal, 1929-1939*

**Benoît Marsan**, doctorant, histoire, UQAM

*De désirables à indésirables. Le choix des colons dans le mouvement de colonisation des années trente :*

*le cas de l'Abitibi et du Bas-Saint-Laurent*

**Jean-Philippe Bernard**, doctorant, histoire, UQAM

*Un festin de Tantale : La faim, la famine et la formation de la classe ouvrière britannique entre 1830 et 1914*

**Sébastien Rioux**, professeur, géographie, Université de Montréal

15h00 à 15h30 PAUSE

# PROGRAMME (SUITE)

15h30 à 16h30

## Travail et régulations sociales

Président : **Jean-Philippe Garneau**, professeur, histoire, UQAM

*Limiting work time in late nineteenth and early twentieth century Montreal : gender, class and the problem of social regulation in a classical liberal era*  
**Jarrett Rudy**, professeur, histoire, McGill

*La santé au travail, réforme sociale et citoyenneté au travail, dans le cadre de l'OIT, des années 1920 aux années 1930*  
**Isabelle Lespinet-Moret**, professeure, histoire, Université Paris-Ouest Nanterre

## JEUDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016

9h30 à 10h30

## Gouvernement de la jeunesse au milieu du XX<sup>e</sup> siècle

Président : **Peter Gossage**, professeur, histoire, Université Concordia

*Pour un gouvernement jeune et dynamique. L'abaissement du droit de vote à 18 ans au Québec en 1964*

**Andréanne LeBrun**, doctorante, histoire, Université de Sherbrooke  
**Louise Bienvenue**, professeure, histoire, Université de Sherbrooke

*Prise en charge de l'enfance et fabrique de citoyens français pendant et après la guerre d'Algérie :*

*l'Association Jeunesse à Alger et en France (1957-1980)*  
**Yves Denéchère**, professeur, histoire, Université d'Angers

10h30 à 11h00 PAUSE

# PROGRAMME (SUITE)

11h00 à 12h00

## La délinquance juvénile et l'ordre public

Président : **Jean Trépanier**, professeur émérite, criminologie, Université de Montréal

*Sciences du psychisme et citoyenneté dans les institutions de rééducation pour jeunes délinquantes en France et en Belgique (1945-1970)*

**David Niget**, maître de conférences, histoire, Université d'Angers

*Training Citizens: The unusual case of the Boys' Home of Montreal, 1870-1905*

**Janice Harvey**, professeure, histoire, Dawson College

12h00 à 13h30 DÎNER

13h30 à 14h30

## Réforme, charité et identité de genre au début du XX<sup>e</sup> siècle

Présidente : **Denyse Baillargeon**, professeure, histoire, Université de Montréal

*Œuvrer au sein du département des Questions Sociales: Inspectrices du travail et citoyenneté sociale au tournant du xxe siècle*

**Magda Fahrni**, professeure, histoire, UQAM

*Woman Without a Country: The Transnational Implications of Post-World War I Citizenship Reform in the United States and Czechoslovakia*

**Erika Cornelius Smith**, professeure, histoire, Nichols College

14h30 à 15h00 PAUSE

15h00 à 16h30

## Le droit social, fondement d'un nouveau contrat social ?

Président : **Stéphane Savard**, professeur, histoire, UQAM

*Claude Castonguay, champion du social malgré lui: Réflexions sur le « Welfare State moment » québécois*

**Cory Verbauwhede**, doctorant, histoire, UQAM

*L'échec de la démocratie sociale en France ou l'impossible promotion citoyenne par la protection sociale*

**Patricia Toucas**, chercheuse associée, Centre d'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

*Les problèmes sociaux et les règles de l'individualité contemporaine*

**Marcelo Otero**, professeur, sociologie, UQAM

## VENREDI 2 SEPTEMBRE 2016

9h00 à 10h30

### Droits sociaux et handicaps physiques et mentaux

Président : **Alexandre Klein**, chercheur postdoctoral, sciences de la santé, Université d'Ottawa

*Parcours psychiatriques transinstitutionnels en contexte culturel francophone*

**Marie-Claude Thifault**, professeure, sciences infirmières, Université d'Ottawa

*Réparer le citoyen : l'expertise et l'adaptation des enfants handicapés, 1965-2015*

**Julien Prudhomme**, professeur associé, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, UQAM

*Le droit de vote des personnes vulnérables : une fausse réponse aux enjeux de citoyenneté sociale*

**Richard Gaillard**, maître de conférences, sociologie, Université d'Angers

10h30 à 11h00 PAUSE

11h00 à 12h00

### La citoyenneté et la nouvelle question sociale

Présidente : **Mélanie Bourque**, professeure, travail social, Université du Québec en Outaouais

*Immigrant Rights as Civil Rights : Ethnic Mexican Organizations, Catholic Social Services, and the Limits of Title VII*

**Maggie Jane Elmore**, doctorante, histoire, University of California, Berkeley

*Le nonrecours au RSA : les effets d'une nouvelle conceptualisation de la question sociale en France*

**Clara Deville**, doctorante, sociologie, Université de Picardie Jules-Vernes, France

12h00 à 13h30 DÎNER



# PROGRAMME (SUITE)

13h30 à 14h30

## Politique du corps dans les années 1970

Présidente : **Maryse Beaulieu**, doctorante, droit, Université de Montréal

Lieu: Écomusée du fier monde, 2050 Rue Amherst, Montréal

*Du devoir de vivre à la possibilité de mourir : les débats moraux autour des projets de lois sur l'avortement et la tentative de suicide au Canada, 1969-1972*

**Isabelle Perreault**, professeure, criminologie, Université d'Ottawa

*Consommateur averti, citoyen compétent, individu bien nourri ?  
Alimentation, consommation et nutrition durant les années 1970*

**Caroline Durand**, professeure, histoire, Trent University

14h30 à 16h00

## TABLE-RONDE Question sociale et citoyenneté : enjeux pour la recherche

Président : **Jacques-Guy Petit**, professeur émérite, histoire, Université d'Angers

Lieu: Écomusée du fier monde, 2050 Rue Amherst, Montréal

**Martin Petitclerc**, professeur, histoire, UQAM

**Shirley Tillotson**, professeure, histoire, Dalhousie University

**David Wright**, professeur, histoire, McGill

16h00 à 18h00

## Cocktail à la mémoire de Jean-Marie Fecteau, professeur, histoire, UQAM

Lieu: Écomusée du fier monde, 2050 Rue Amherst, Montréal

## Citoyenneté, prison et ordre public au XIX<sup>e</sup> siècle

Président : **Brian Young**, professeur émérite, histoire, McGill

### *Citoyenneté, État, sécurité publique : les limites de la liberté d'association au Bas-Canada, 1835-1838*

**François Deschamps**, titulaire d'une maîtrise en histoire, UQAM

En m'inspirant des réflexions théoriques développées par Jean-Marie Fecteau dans deux articles, je veux présenter une perspective permettant d'appréhender le magma social de première grandeur qui secoue la société bas-canadienne et la refondation de ce que d'aucuns ont appelé le « Colonial Leviathan ». Les années 1830 à Montréal et dans les villages environnants marquent en effet le passage de la société québécoise naissante à travers un moment républicain. Sur fond de dégradation de l'autorité impériale et de paralysie des institutions parlementaires et judiciaires, ces années se caractérisent par les menaces croissantes de violence organisée et le recours effectif aux armes opposant deux factions rivales regroupées dans des associations paramilitaires non reconnues par l'État : le British Rifle Corps et le Doric Club (1835-1838) du côté du British Montreal; les Fils de la Liberté (1837) et les Frères Chasseurs (1838) du côté canadien. Or, si les patriotes radicaux préconisent l'établissement d'une citoyenneté républicaine au Bas-Canada (Québec) en phase avec la culture américaine dominante, la faction ultra-tory semble coincée entre deux conceptions de la citoyenneté : le modèle cosmopolite britannique et un républicanisme larvaire à l'américaine. Pour reprendre les termes de Jean-Marie Fecteau, on a là un cas de figure intéressant où le phénomène associatif est directement rattaché à une problématique politique.

### *L'incarcération de l'Autre : prisons, immigrants et citoyenneté à Québec et à Montréal, 1810-1914*

**François Fenchel**, professeur, service social, Université Laval

**Donald Fyson**, professeur, histoire, Université Laval

La question de l'immigration est nécessairement rattachée à la notion de citoyenneté : elle est, par-delà les droits du sol et du sang, l'autre possibilité d'accès à la citoyenneté, du moins quand on la définit comme ce statut donnant accès à la sphère politique de la société libérale. À cet égard, la prison est envisageable comme ce lieu privilégié d'exclusion au cœur de la logique pénale moderne, et la part d'immigrant qui, au XIX<sup>e</sup> siècle en Amérique, s'y retrouve semble être confinée aux marges de la société. Toutefois, si on définit la citoyenneté non seulement comme un statut juridique, mais comme un processus d'intégration de l'individu à l'ensemble social, comme une capacité d'agir en société, l'espace carcéral revêt son ambiguïté caractéristique : la prison est aussi instrument de « construction » de la personne, sous l'angle notamment de la réhabilitation ou de la réforme du prisonnier. En ce sens, la prison, malgré son caractère répressif, peut aussi signaler une reconnaissance paradoxale de l'Autre, de ces immigrants que l'on soumet au même traitement que la population locale.

En explorant le discours et les pratiques entourant l'incarcération des personnes immigrantes dans les prisons de Montréal et de Québec de 1810 à 1914, la présentation vise à explorer la perception et le rôle de la prison dans l'incorporation des étrangers à la société. Peut-on distinguer des caractéristiques propres à des espaces urbains distincts, des évolutions dans la similarité ou la différence ? À l'instar de l'étiquette apposée aux pauvres, l'espace carcéral permet de distinguer entre bons et des mauvais migrants, de statuer sur la valeur citoyenne de l'étranger ?

# Citoyenneté, prison et ordre public au XIX<sup>e</sup> siècle (SUITE)

Président : Brian Young, professeur émérite, histoire, McGill

### *Policing the Disorderly Migrant on Montreal’s Urban Fringe, 1840-1850*

Dan Horner, professeur, criminologie, Ryerson University

The arrival of thousands of Irish migrants in mid-nineteenth-century Montreal unleashed a wave of popular anxiety in the city with regards to law and order. Migrants were conceptualized in the public discourse as destitute, diseased and prone to violent and disorderly conduct. Montrealers from across the city’s ethnic and partisan divide turned their attention to the institution charged with their protection- the recently established municipal police force- and began to engage in sustained calls for a more forceful and interventionist approach. This paper will examine how the public- through the press and through petitions to the municipal government- demanded a more vigorous policing of the city’s recently-arrived migrants and the city’s western fringe along the waterfront and the Lachine Canal, where many of the migrants lived, worked, or were confined in the emigrant sheds. By doing so, it will contribute to our understanding of how Montrealers were grappling with one of the seismic social transformations that occurred during the middle decades of the nineteenth-century- the acceleration of human migration on a global scale. How did this impact how they perceived the urban landscape and the practice of liberal urban governance?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## *Chômage et citoyenneté à Montréal, 1929-1939*

**Benoît Marsan**, doctorant, histoire, UQAM

Avec la généralisation du salariat, le chômage devient inséparable de la condition ouvrière. Cependant, il faut attendre 1940 au Canada pour que se dessine timidement un « droit au chômage ». Au 19<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du 20<sup>e</sup>, le chômage est toujours perçu au Québec et au Canada comme relevant de la responsabilité individuelle, et non comme étant un phénomène social et économique propre au capitalisme. En fait, les sans-emploi, en tant que pauvres jugés aptes au travail, sont relégués au rang de parias. Bien que les mouvements de sans-emploi apparaissent dès le 19<sup>e</sup> siècle, ceux-ci gagnent en importance au cours de l’entre-deux-guerres. Avec l’avènement de la Grande Dépression, le chômage ne semble pas vouloir se résorber et s’étend désormais à des pans de la société jusqu’alors épargnés par le phénomène. Dans un tel contexte, les demandes des sans-emploi acquièrent une portée sans précédent. Ces revendications sous-tendent une conception élargie de la citoyenneté où l’État est responsable de garantir un droit minimal à la stabilité économique des familles ouvrières. Ce mouvement social joue alors un rôle important dans la définition et le développement subséquent de l’État-providence canadien. À partir d’une historiographie récente en plein développement sur les sans-emploi (Reiss, Perry, Thompson, Campbell, Palmer, Héroux, etc.), cette communication propose de porter un regard historique sur l’évolution et l’interaction entre travail, chômage et citoyenneté au Québec et au Canada, ainsi que d’observer comment les protestations de sans-emploi ont permis de transformer les discours à l’égard du chômage, ainsi que le traitement des sans-emploi, des institutions de secours à la *Loi sur l’assurance-emploi*.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## *De désirables à indésirables. Le choix des colons dans le mouvement de colonisation des années trente : le cas de l'Abitibi et du Bas-Saint-Laurent*

**Jean-Philippe Bernard**, doctorant, histoire, UQAM

La colonisation de l'arrière-pays québécois apparaît, durant les années trente, comme une solution à la crise économique et aux tensions se développant en milieu urbain (Lamonde [2011]; 17). Face au chômage et au mécontentement des classes ouvrières, les gouvernements provinciaux et fédéral mettent en place plusieurs programmes visant à contenir ces tensions, notamment par des camps de travail et des plans de retour à la terre et de colonisation (Struthers [1983]; 92). L'objectif de la colonisation devient alors explicite : vider les villages et les villes des chômeurs « sous l'assistance publique ou privée ou exposés à le devenir à brève échéance » (Plan Rogers-Auger; 1936). Si l'historiographie s'est grandement intéressée aux conditions politiques, économiques et idéologiques de ce déploiement de populations dans l'espace québécois, la question des colon.ne.s demeure bien peu présente. Or, la mise en place de ces grands plans de colonisation nous apparaît comme un angle d'analyse essentiel pour comprendre la crise des années trente au Québec. Plus précisément, cette période apparaît dans l'historiographie comme un moment fort du développement de la citoyenneté à travers les conflits ouvriers, les grèves et le développement d'un État interventionniste. Nos recherches entreprises dans le cadre de la maîtrise, et poursuivies au doctorat, visent à produire un portrait du vécu migratoire de ces personnes établies dans ces nouvelles colonies. Grâce à certaines sources, notamment de la documentation officielle et de la correspondance entre les agents de colonisation, les missionnaires colonisateurs et les colon.ne.s, est apparu un portrait du colon « désirable » qui, rappelant les discours sur le pauvre « méritant », permet de plonger au cœur des idéologies sous-tendant la colonisation, tout en confrontant celles-ci aux stratégies et aux résistances empruntées par les colon.ne.s pour déjouer ou refuser cette entreprise de filtrage.

Ainsi, en s'arrêtant sur le vécu des colon.ne.s et de leurs rapports aux structures politico-cléricales imposant un certain modèle de désirabilité centré sur des notions précises de genre, de citoyenneté et de religion, notre présentation cherchera à creuser le champ de l'histoire régionale grâce à une perspective orientée sur le social. Perspective qui, nous croyons, demeure le parent pauvre de cette historiographie.

## *Un festin de Tantale : La faim, la famine et la formation de la classe ouvrière britannique entre 1830 et 1914*

**Sébastien Rioux**, professeur, géographie, Université de Montréal

À travers une étude de la faim et de la famine en Grande-Bretagne entre 1830 et 1914, cet essai s'intéresse aux dynamiques historiques de la production des corps, à leur signification en tant que « contradictions vivantes » de l'ordre économique, au rôle de l'État dans la production et la régulation inégale des corps, ainsi qu'à l'importance de ces phénomènes pour comprendre les dynamiques historiques du développement capitaliste et humain en Grande-Bretagne et aujourd'hui. Je soutiens que le capitalisme est un « festin de Tantale » fondé sur l'exploitation des besoins non négociables du corps humain et, plus spécifiquement, que les processus corporels au cœur des relations sociales capitalistes forment une clé essentielle pour comprendre la notion d'expérience de classe telle que formulée par Edward P. Thompson. Dans la mesure où la formation de la classe ouvrière et la formation des corps se renforcent mutuellement, cet essai cherche à développer une conception plus riche du matérialisme historique en tant qu'approche ancrée dans l'expérience quotidienne et les conditions d'existence spécifiques au capitalisme.

## *Limiting work time in late nineteenth and early twentieth century Montreal : gender, class and the problem of social regulation in a classical liberal era*

**Jarrett Rudy**, professeur, histoire, McGill

This paper will explore three Montreal movements to limit the amount of time workers spent on the job in the late nineteenth and early twentieth century : the 1870s campaign to pass a factory act in Quebec, the Knights of Labor eight hour agitation and the efforts to pass early closing laws from the 1890s to the First World War. Historiography has linked shorter working hours movements to the transition to industrial capitalism. Since EP Thompson's 1967 article on time and work discipline in industrializing England, social historians have argued that industrial capitalism was accompanied by a restructuring of notions of time that enforced a barrier between work time and leisure time. Following this path in Canada, historian John Battye told the story of central Canadian workers 1872 campaign for a nine-hour day as a workers response to the transition to industrial capitalism and historian Michael Dawson investigated the Victoria, BC, movement for the elimination of closing laws as an attempt to move from an industrial economy to a tourist economy. Exploring these Montreal movements brings to light the highly gendered social regulation of the division between work and leisure time that targeted the working class, closely related normative positions on citizenship and difficulties of making this social regulation into effective laws.

## *La santé au travail, réforme sociale et citoyenneté au travail, dans le cadre de l'OIT, des années 1920 aux années 1930*

**Isabelle Lespinet-Moret**, professeure, histoire, Université Paris-Ouest Nanterre

La maladie professionnelle et l'accident du travail peuvent placer un travailleur en marge de l'entreprise, du marché du travail, et par contrecoup, de la société, ce qui les rattache à la question sociale. La lutte pour la reconnaissance des maladies professionnelles et des accidents du travail, est à replacer dans une conquête citoyenne que mènent les syndicats ouvriers dans les décennies 1920 et 1930, dans l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La santé au travail devient dans les années 1920 et 1930, l'un des pans de la réforme sociale que les syndicats investissent et défendent parmi d'autres réformes, dans les deux instances tripartites de l'OIT qui fixent les normes des conditions de travail : le Conseil d'administration du Bureau international du travail et la Conférence internationale du travail. C'est par le biais de la législation du travail en matière de santé, que la citoyenneté est affirmée pour un grand nombre de travailleurs. Toutefois, se pose le problème des travailleurs qui sont dans une situation de sous-citoyenneté ou de non-citoyenneté : travailleurs «indigènes», en situation coloniale ou de ségrégation raciale qui n'accèdent pas, dans les mêmes conditions, à la norme adoptée par l'OIT. Je me propose d'élucider les argumentaires et les stratégies des syndicats des ouvriers pour défendre dans les décennies 1920 et 1930 la reconnaissance de maladies comme le saturnisme, la silicose, les cancers professionnels, la fatigue industrielle, etc., en tant que maladies professionnelles et pour obtenir leur prévention et leur réparation. La revendication de la santé au travail se fait sur le mode de la reconnaissance de la citoyenneté et par l'exercice de cette citoyenneté. La question de la santé des travailleurs débouche sur la protection sociale et sur une organisation du travail, donc sur la citoyenneté dans un État, mais aussi dans l'entreprise ou la branche industrielle, à l'image d'une citoyenneté internationale exercée dans le cadre de l'OIT.

## *Pour un gouvernement jeune et dynamique. L'abaissement du droit de vote à 18 ans au Québec en 1964*

**Andrée LeBrun**, doctorante, histoire, Université de Sherbrooke  
**Louise Bienvenue**, professeure, histoire, Université de Sherbrooke

Au cours de la décennie 1960, à la faveur d'une conjoncture historique particulière, le rapport entre jeunes et citoyenneté connaît une profonde mutation dans tout le monde occidental (Bantigny, 2007). Axée sur le cas québécois, cette communication mettra l'accent sur un évènement emblématique de cette transformation, soit l'abaissement de l'âge électoral de 21 ans à 18 ans, en 1963. Si l'exercice de la citoyenneté ne se résume pas au droit de vote, ce dernier revêt néanmoins une puissante fonction symbolique : il représente la capacité à prendre part au processus de direction de la société. L'enjeu, bien sûr, tient à la définition de ce qui assure cette compétence citoyenne. Sur quoi repose-t-elle et que se passe-t-il pour qu'on choisisse, collectivement, de l'étendre à des citoyens plus jeunes au début des années 1960 ? Cette communication propose d'analyser les débats qui ont précédé la modification légale de 1963. Nous accorderons une attention particulière au traitement médiatique réservé à la question et aux arguments invoqués par ses promoteurs et ses opposants (politiciens, ailes jeunesse des partis politiques, groupes autonomes de jeunes, leaders étudiants, intellectuels, éditorialistes et autres observateurs sociaux). Ce faisant, nous tenterons de cerner de quelles transformations sociales plus profondes cette législation est l'indicateur. Témoigne-t-elle d'une croissance de l'attente sociale à l'égard de la participation politique de la jeunesse ? Marque-t-elle une reconnaissance de son potentiel, alors qu'elle a pris depuis les années 1930, une place croissante en tant que classe d'âge ? Révèle-t-elle l'efficacité du lobbying de certains groupes de jeunes en particulier ? Indique-t-elle surtout les stratégies électoralistes d'un parti politique afin de s'attacher cette tranche de population devenue importante sur les plans démographique (baby-boom) comme symbolique (incarnation du progrès, de la modernité) (Lazure, 1971) ? Alors que des discussions ont aujourd'hui cours dans plusieurs provinces canadiennes concernant l'abaissement du droit de vote à 16 ans, notre analyse s'inscrit dans une réflexion plus large sur les rapports entre jeunesse et citoyenneté au Québec.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## *Prise en charge de l'enfance et fabrique de citoyens français pendant et après la guerre d'Algérie : l'Association Jeunesse à Alger et en France (1957-1980)*

**Yves Denéchère**, professeur, histoire, Université d'Angers

L'Association Jeunesse est créée à Alger en 1957 dans le but de recueillir des enfants algériens isolés et de leur apporter une formation assurant leur avenir. Cette entreprise sociale n'est pas exempte de dimension politique : il s'agit aussi de préparer ces garçons à devenir des citoyens français à part entière. L'association, dont la présidente est Suzanne Massu, l'épouse du général, gère à Alger plusieurs foyers qui doivent tous fermer leurs portes en 1961. Profitant des colonies de vacances organisées en Béarn durant l'été 1961, des dizaines d'enfants restent en France où l'association poursuit son œuvre. Dans les années 1960, les adolescents grandissent, entrent en formation professionnelle puis s'insèrent dans la vie active. Parallèlement à cette intégration par le monde professionnel, les jeunes sont invités à changer leurs prénoms arabes ou berbères pour des prénoms français, voire à changer même de nom, à confirmer leur nationalité française et à renoncer à la citoyenneté algérienne; ils effectuent leur service militaire sous les drapeaux français. Cette recherche est réalisée à partir des archives de l'Association Jeunesse (demeurées inédites à ce jour), de quelques récits de vie publiés et d'un corpus de sources orales réalisé à l'été 2015 auprès de cadres et de moniteurs des centres d'accueil et d'hommes aujourd'hui retraités qui ont été ces enfants et ces jeunes d'hier (en tout une dizaine d'entretiens individuels et groupés). La communication interrogera la fabrique de la citoyenneté associée à une réponse à la situation sociale de la guerre d'Algérie — où les enjeux sociaux autour de l'enfance et de la jeunesse sont exacerbés —, puis son prolongement en temps de paix. L'enquête tente de cerner les intentions biopolitiques, les motivations idéologiques et les modalités pratiques qui transforment des enfants nécessiteux d'Algérie en citoyens français, comme si c'était une victoire au-delà de la fin de l'Algérie française.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





## *Training Citizens : The unusual case of the Boys' Home of Montreal, 1870-1905*

**Janice Harvey**, professeure, histoire, Dawson College

As citizenship became an increasingly important question by the late nineteenth century, the country's children took on a special status as "citizens-in-the-making." Public schools had assumed the role of educating the next generation, but there was a growing concern raised about the children of the poor. Child protection (or child-saving), both that connected to dependent and delinquent children, would be remodeled during this period to address this new orientation and the growing concern to create "social citizens." Of particular interest in this is the case of older children – children who were dependent largely as a result of poverty – but whose situation bordered on forced independence due to the upper age limits on aid imposed by either government financing rules or private institution bylaws. Using examples from the social services network in Protestant Montreal, this presentation addresses the question of why young people mattered and how age affected both services and forms of service over time. We will examine shifts in placement practices such as adoption and apprenticeship, in education and training policies, as well as those on leisure and independent action and the overriding tension between institutional care and foster care. By the 1930s, challenges raised by the Great Depression led to a series of new services designed to support teens, semi-independent workers and former charity residents. These were based in an understanding of age-related needs as well as the recognition of young people as future citizens with requirements of an educational and emotional nature. Throughout the period, the women who managed these organizations, raised funds or volunteered for them, struggled for their own right to participate as citizens in the public arena often in the face of opposition from the increasing professionalization of the charitable sector.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## *Œuvrer au sein du département des Questions Sociales : Inspectrices du travail et citoyenneté sociale au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*

**Magda Fahrni**, professeure, histoire, UQAM

Amélie Lemieux, Louisa King, Clémentine Clément, Madame L.D. Provencher, Mademoiselle Deguise : ces noms ne figurent pas dans les ouvrages de synthèse consacrés à l'histoire des femmes québécoises. Pourtant, ce sont des femmes « pionnières », en quelque sorte : avec leur collègue Robertine Barry, mieux connue pour son œuvre littéraire et son militantisme féministe, ces femmes constituaient les premières cohortes d'inspectrices du travail au Québec. Embauchées pour faire partie de l'équipe d'inspection des manufactures mise sur pied en 1888, ces femmes participaient à l'élaboration de mesures sociales adoptées, dans un élan de réformisme libéral, pour contrer certaines des conséquences de l'industrialisation. Sans surprise, peut-être, elles avaient comme mandat précis l'inspection des lieux de travail fréquentés par les femmes et les enfants; l'objectif était de protéger les travailleurs perçus comme les plus vulnérables contre les abus liés au capitalisme industriel.

Cette communication vise à comprendre les rôles joués par ces femmes dans l'élaboration de mesures de citoyenneté sociale dans le Québec du tournant du XX<sup>e</sup> qu'inspectrices de lieux de travail féminins et juvéniles, elles étaient chargées de faire respecter les lois qui visaient à assurer à ces travailleuses et travailleurs un milieu de travail acceptable – de leur assurer un minimum de ce que le sociologue anglais T.H. Marshall a appelé, en 1949, la citoyenneté sociale. Pour Marshall, les droits sociaux étaient une invention du XX<sup>e</sup> siècle, précédés par les droits civils au XVIII<sup>e</sup> et les droits politiques au XIX<sup>e</sup>. Cependant, comme de nombreuses chercheuses féministes l'ont fait remarquer, le schéma de Marshall ne fonctionne que pour les hommes blancs : les femmes, comme les hommes de groupes racialisés, ont acquis certains des droits liés à la citoyenneté beaucoup plus tard. Ainsi, ces inspectrices du travail tentaient d'assurer une protection sociale à des travailleurs juvéniles et des travailleuses qui n'avaient ni droits politiques ni, dans certains cas, droits civils. Les relations entre ces inspectrices, femmes instruites provenant de la petite bourgeoisie, et les jeunes ouvrières qu'elles étaient censées protéger étaient complexes. Dans les rapports fournis à leur supérieur par ces inspectrices, on s'aperçoit de moments de sympathie ou de solidarité entre femmes, mais ce qui ressort davantage, ce sont les moments d'incompréhension, de condescendance et de jugements teintés par des différences d'âge et de classe sociale.

Par ailleurs, au sein de la fonction publique québécoise naissante, ces inspectrices embauchées par le Ministère des Travaux publics et du Travail occupaient une place particulière. Confinées au dossier « femmes et enfants », elles étaient moins nombreuses que leurs collègues masculins et elles avaient parfois de la difficulté à se faire écouter par les patrons et les contremaîtres des usines qu'elles inspectaient. Femmes célibataires et veuves, elles avaient besoin du salaire qui accompagnait ce travail, mais ce salaire était moindre que celui de leurs collègues masculins et elles avaient peu d'opportunités d'avancement professionnel. Enfin, si ces inspectrices bénéficiaient d'un statut social et de privilèges de classe qui n'étaient pas partagés par les ouvrières en usine, elles ne jouissaient pas, elles non plus, dans ce début du XX<sup>e</sup> siècle, des droits liés à la citoyenneté politique.

À partir d'un corpus de sources constitué des rapports annuels des inspectrices, des archives du Ministère des Travaux publics et du Travail, de recensements et d'annuaires Lovell, cette communication cherche à comprendre les liens entre l'industrialisation, la citoyenneté sociale et le genre. Dans quelle mesure le réformisme maternaliste et ces mesures qui promettaient la citoyenneté sociale compensaient-ils les inégalités inhérentes au capitalisme industriel ? Quelles étaient les limites de cette législation protectrice qui visait les femmes et les enfants ?

## *Woman Without a Country: The Transnational Implications of Post-World War I Citizenship Reform in the United States and Czechoslovakia*

**Erika Cornelius Smith**, professeure, histoire, Nichols College

Citizenship is both a legal status and a social concept; a source of validation and inclusion, as well as a source of exclusion and alienation. More than just a legal status conferred by the state or resulting from a "social contract," recent scholarship has also argued citizenship should be seen as a set of practices (juridical, political, economic and cultural) which define a person as "a competent member of society." With this in mind, historians cannot ignore the "social question" of citizenship: conflicts regarding the extension of citizenship, and of the capacities it imparts, from the legal and political domains to that of the "social." What is less often acknowledged, or perhaps examined, is that these power relations are not formed solely within the territorial borders of a state. Identities, ideologies, laws, activists and political subjects all traverse the porous boundaries of states altering the political, cultural, and social space of the nation. Citizenship, as a legal status, as a form of connecting to the body politic, and as a general sense of belonging, is constructed by transnational forces. In 1919, American women representing the Y.W.C.A., trained primarily as social workers and statisticians, eagerly joined Czech and Slovak women in a unique partnership to help construct civil society and social institutions in the new Czechoslovak state. In cooperation with representatives of Czechoslovak government agencies and private Czech and Slovak associations, representatives from the Y.W.C.A. Division for Foreign-Born women (D.F.W.) coordinated a multi-organizational council that conducted industry, recreation, education, health and social welfare surveys for Czechoslovakia. As the American social scientists traveled throughout Czechoslovakia to gather statistical data for the multi-volume survey publication, they encountered many women whose family members, including their husbands, immigrated to the United States. Diaries, organizational records, personal correspondence and government documents from American, Czech and Slovak sources reveal that the opportunity to meet with women throughout the countryside complicated the American women's understanding of the Czech and Slovak women's needs, how to adapt programs developed in America to meet the needs of citizens of new Czechoslovakia and those immigrating to the United States from the region, and it engendered a new understanding of the precarious nature of women's citizenship. In one of the "most unusual and tantalizing" stories of the period, the collaboration among American, Czech and Slovak women reveals the extent to which transnational forces complicate the national identities and citizenship of women.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## *L'échec de la démocratie sociale en France ou l'impossible promotion citoyenne par la protection sociale*

**Patricia Toucas**, chercheure associée, Centre d'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Cette communication repose sur l'hypothèse que l'impossibilité à envisager un traitement global et égalitaire des problèmes sociaux a été et demeure un élément explicatif fondamental de l'incomplétude de la citoyenneté en France. Nous tenterons de vérifier son bien-fondé par l'examen de la mise en œuvre, puis de l'abandon progressif du concept de démocratie sociale, mis à l'honneur dans le plan de création de la Sécurité sociale en 1945. Tandis que les enjeux (sociétaux, économiques...) posés par la citoyenneté prenaient une acuité particulière dans le contexte de la Libération, le plan de Sécurité sociale est apparu comme un véritable projet politique visant à favoriser l'émancipation des citoyens en les associant à la mise en place d'une société plus juste. La démocratie sociale est le terme désignant la participation des assurés à la gestion des caisses de Sécurité sociale. Cependant, sa réalisation s'est heurtée rapidement à l'impossibilité de mettre en place un système universel de protection sociale. Ensuite, la notion de démocratie sociale a subi, dès 1967 (réforme Jeanneney), un recul sensible, qui s'est accéléré à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la colonisation du champ de la protection sociale par le discours néolibéral et l'éclatement du salariat donnant lieu à la précarisation du travail et à la perte d'audience des syndicats. La résurgence de formes de pauvreté a suscité un interventionnisme étatique assistanciel, sans participation des bénéficiaires à la gestion des dispositifs. La voie d'une intégration citoyenne en lien avec la résolution des problèmes sociaux semble avoir été abandonnée.

## *Les problèmes sociaux et les règles de l'individualité contemporaine*

**Marcelo Otero**, professeur, sociologie, UQAM

Les représentations sociologiques de la question sociale ont été ébranlées de manière décisive au cours des 40 dernières années au point tel que les néomarxistes parlent aisément de reconnaissance interpersonnelle, dignité subjective et souffrance psychologique alors que la Banque Mondiale se préoccupe ouvertement de la pauvreté et des inégalités sociales. Les régulations sociales et les formes d'émancipation s'imbriquent au point tel que les unes ou les autres peuvent être revendiquées tantôt comme libératrices tantôt comme aliénantes en fonction des contextes changeants, groupes particuliers ou intérêts conjoncturels (démocraties, essentialismes, mobilisations, individualisations, collectivisations, etc.). La discussion large des principales caractéristiques de la socialité contemporaine, nous en aborderons sept, nous permettra d'avancer l'hypothèse que les individus sont aujourd'hui plus que jamais tiraillés entre deux injonctions contradictoires et complémentaires : conformité et singularité. Dans un contexte d'ambivalence profonde entre contrôle et aide, démocratie et manipulation, science et politique, mobilisation et gestion, pluralisme et intégration, cette communication propose de repenser une problématique sociologique classique qui est structurellement travaillée par la redéfinition des questions sociales et l'actualisation des pratiques de citoyenneté, à savoir : les problèmes sociaux.

---

---

---

## *Parcours psychiatriques transinstitutionnels en contexte culturel francophone*

**Marie-Claude Thifault**, professeure, sciences infirmières, Université d'Ottawa

Depuis le grand mouvement de désinstitutionnalisation des années 1960, l'isolement asilaire attaché à un modèle médical, celui de la maladie mentale, a clairement été remis en cause, en faveur de soins plus efficaces, plus humains et plus respectueux de la liberté individuelle. Et cela, bien que dans le public persistait la peur du fou et de sa dangerosité. L'Ontario emboîte le pas en proposant des réformes remettant en question l'avenir des hôpitaux psychiatriques au profit de l'intégration de services en santé mentale en milieu communautaire.

C'est en parcourant les dossiers médicaux des patient-e-s hospitalisé-e-s sur le Département de psychiatrie de l'Hôpital Montfort, entre 1976 et 2006, que nous avons découvert la richesse des *Notes d'évaluation psychiatrie* complétées par les professionnels de la santé (psychiatres, psychologues, ergothérapeutes, travailleuses sociales, infirmières) de la clinique externe. Ces notes colligées dans les dossiers médicaux nous permettent de suivre le cheminement des patient-e-s vers une réintégration au sein de la communauté. L'analyse d'un microévénement tiré des *Notes d'évaluation psychiatrie*, en basant notre recherche sur le concept de l'histoire culturelle appréhendée par la microhistoire, permet de porter un regard neuf sur l'expérience de la déhospitalisation psychiatrique [transition entre l'hôpital et les soins communautaires]. « Au-delà des institutions, cette approche vient féconder l'histoire des mobilisations collectives » (Van Damme, 2013 : 57) et nourrir tant l'histoire sociale que celle des sensibilités.

## *Réparer le citoyen : l'expertise et l'adaptation des enfants handicapés, 1965-2015*

**Julien Prudhomme**, professeur associé, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, UQAM

Depuis 1965, des politiques à l'endroit des personnes handicapées entendent muer des individus dépendants en « bons citoyens » ou en « citoyens libres », actifs et autonomes. Bien que cet objectif général demeure stable entre 1965 et 2015, le détail des mesures révèle une évolution des voies privilégiées pour transformer ces « dépendants » en « citoyens ». Cette évolution est particulièrement visible dans le cas des personnes présentant un handicap cognitif ou comportemental, comme une déficience intellectuelle, une difficulté grave d'apprentissage ou un trouble autistique.

Ces atteintes posent un défi parce qu'elles paraissent peu compatibles avec l'inclusion dans un monde post-industriel et parce qu'elles entraînent une prise en charge dès l'enfance. Or, l'évolution des moyens privilégiés pour relever ce défi témoigne de conceptions changeantes sur la façon de former un citoyen handicapé, sur les experts requis pour façonner ce citoyen, et sur les attentes à l'endroit de l'enfant handicapé (et de sa famille) en quête présumée de citoyenneté. L'étude des secteurs québécois de la déficience intellectuelle, des troubles d'apprentissage et de l'autisme permet d'esquisser une histoire en trois temps, allant d'un effort de « correction » d'aptitudes sous-jacentes de 1965 à 1980, à une volonté de normalisation émotive par l'accompagnement entre 1980 et 2000, puis à une re-médicalisation par le conditionnement cognitif entre 2000 et 2015 – chaque étape témoignant de préconceptions et de finalités changeantes sur la nature du handicap et ses liens à la citoyenneté.

## *Le droit de vote des personnes vulnérables : une fausse réponse aux enjeux de citoyenneté sociale*

**Richard Gaillard**, maître de conférences, sociologie, Université d'Angers

Si de récents droits civils et sociaux semblent se caractériser par des intentions particulièrement volontaires cherchant à faire évoluer la citoyenneté des populations fragiles, nous souhaitons débattre de la perspective inverse selon laquelle les situations sociales effectives sur ce registre se dégradent fragilisant la citoyenneté sociale (R. Castel, 1995, 2001). Partant d'une analyse sociologique tant des évolutions en matière de droit de vote au sein des dispositifs de protection des «personnes majeures» que des pratiques sociales d'accompagnement mises en œuvre, nous discuterons l'hypothèse qu'un écart grandissant peut s'observer entre une attention déclarée à la citoyenneté d'une partie de la population et les nouveaux paradigmes du social en actes (M. Chauvière, 2013).

Nous chercherons à expliciter combien l'instauration de nouveaux rapports sociaux individualisant et marchand s'impose au cœur des pratiques professionnelles de protection, en opposition aux modèles d'action collective et citoyenne, historiquement et politiquement structurés. Le récent droit de participer au suffrage universel des personnes «sous mesure de protection» semble peser bien peu face à l'injonction de devenir de simples clients de services sociaux performants et peu coûteux. Annoncée comme une nouvelle forme de réponse à la question sociale, il s'agira d'envisager si cette valorisation de la «citoyenneté» de certaines populations considérées problématiques, peut masquer des processus de régulation sous-jacents et un changement de paradigme concernant les protections sociales.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## *Immigrant Rights as Civil Rights : Ethnic Mexican Organizations, Catholic Social Services, and the Limits of Title VII*

**Maggie Jane Elmore**, doctorante, histoire, University of California, Berkeley

In 1986, the US Catholic Bishops' Committee on Migration wrote, "It is against the common good and unacceptable to have a double society, one visible with rights and one invisible without rights—a voiceless underground of undocumented persons." Amidst a heated battle over immigration reform that culminated in the passage of the Immigration Reform and Control Act, the bishops hoped to pressure Congress to allow undocumented migrants to gain legal residency. They succeeded. Thereafter, Catholic Charities became the largest non-governmental agency assisting the INS in processing applications for residency under a newly legislated amnesty program. This paper considers the role of voluntary agencies as a gateway to citizenship. It focuses specifically on the US Catholic hierarchy's work in shaping the Immigration Reform and Control Act of 1986 (IRCA) and the designation of Catholic Charities as the nation's foremost immigrant processing agency. In 1986, the Mexican American Legal Defense and Education Fund, California Rural Legal Assistance, and Catholic Social Services joined together in an uneasy alliance and demanded a legislative end to what the Bishops' Committee on Migration referred to as a "double society," the result of which was IRCA. The state, relying upon the voluntary groups to carry out its initiatives, designated Catholic Charities as the agency best equipped to process amnesty applications, demonstrating the extent to which Catholic agencies had become an integral part of the state.

## *Le nonrecours au RSA : les effets d'une nouvelle conceptualisation de la question sociale en France*

**Clara Deville**, doctorante, sociologie, Université de Picardie Jules-Vernes, France

Notre communication aura pour objet l'analyse des effets de l'apparition du concept de « non-recours aux politiques publiques » dans les « arènes publiques » françaises (Céfaï D., 1996). Renouvelant l'approche de la question sociale, l'attention portée au phénomène du non-recours rend compte de l'évolution de la place accordée au citoyen dans l'action publique (Weller J-M., 2010).

Cette communication s'appuie sur une ethnographie de l'action publique locale et sur la réalisation d'une quarantaine d'entretiens auprès de personnes en difficulté dans l'accès aux droits. Nous montrerons que l'organisation territoriale de l'accès aux droits, telle que travaillée par le référentiel du « non-recours », conduit les institutions à mettre en œuvre les minima sociaux comme des « ressources » que les usagers doivent saisir par le biais de leurs actions, plutôt que comme une prestation délivrée par un service public à des ayants-droits. Nous présenterons tout d'abord en quoi la mobilisation de ce nouveau référentiel (le non-recours analysé comme porteur d'une évolution du paradigme du droit) modifie l'organisation et la structuration de l'accès aux droits sociaux au sein du territoire étudié. Cela permet de faire exister le territoire en ce qu'il forme un « monde de la production du droit » (Baudot, Revillard, 2015), et d'étudier la manière dans les institutions façonner l'exercice du droit au RSA sur le territoire d'étude.

Ces réflexions, permettant de caractériser le fonctionnement du droit social, permettront pour finir d'ouvrir la question de la pratique du RSA chez les individus. Nous montrerons que l'organisation et la mise en œuvre du service public, c'est-à-dire les processus d'accueil bureaucratiques et l'organisation de l'accès aux droits, provoquent des effets contraires aux objectifs initiaux (notamment en matière d'accès aux droits sociaux) et contribuent à tracer de nouvelles frontières à la vulnérabilité administrative.

Lieu: Écomusée du fier monde, 2050 Rue Amherst, Montréal

## *Du devoir de vivre à la possibilité de mourir : les débats moraux autour des projets de lois sur l'avortement et la tentative de suicide au Canada, 1969-1972*

**Isabelle Perreault**, professeure, criminologie, Université d'Ottawa

Cette communication portera sur les débats entourant la réforme du Code pénal sur le droit à l'avortement (thérapeutique) et le droit de s'enlever la vie. Les politiques canadiennes en matière de droit pénal, politiques qui adoptaient depuis longtemps une position sur le maintien absolu de la vie, se modifient tranquillement suite à la Deuxième Guerre mondiale. L'État se retire petit à petit de la gestion pénale des « péchés ». Les sections 209 (meurtre, homicide involontaire coupable et infanticide) et 213 (suicide) du Code criminel seront en effet modifiées au tournant des années 1970. C'est à partir des débats en Chambre sur la décriminalisation de l'avortement et de la tentative de suicide que nous explorerons les arguments avancés par les parlementaires pour modifier le Code pénal canadien.

## *Consommateur averti, citoyen compétent, individu bien nourri ? Alimentation, consommation et nutrition durant les années 1970*

**Caroline Durand**, professeure, histoire, Trent University

Au début du vingtième siècle, les conseils sur l'achat des aliments et la saine alimentation s'inscrivaient dans conception plutôt conservatrice des rôles genrés et visaient souvent les mères et les ménagères. Dans les années 1970, le lexique a changé : de plus en plus, les recommandations et les politiques sur l'alimentation et la nutrition s'adressent aux consommateurs, un groupe qui prend une importance croissante dans les débats publics. Cet acteur social est ciblé par une diversité de discours qui, en l'avertissant de certains écueils du libre-marché, en l'incitant à se protéger ou en l'informant sur les prix, tentent de lui imposer certaines normes. Ces normes sont contestées et contredites, notamment par les membres des associations de consommateurs et les centrales syndicales. Alors que plusieurs luttent pour préserver leur pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation rapide, comment les recommandations de la Commission sur les prix des produits alimentaires, *la Politique québécoise en matière de nutrition* ou les conseils diffusés dans la revue *Protégez-vous* s'adressent-ils au consommateur ? Comment le consommateur moderne devrait-il se comporter pour bien remplir son rôle de citoyen, s'acheter de la santé en même temps qu'il se procure des aliments, et éviter de faire gonfler les coûts du système de santé ? En analysant une sélection de publications concernant l'achat et la consommation des aliments, notre communication placera le consommateur et la consommatrice au cœur des débats et des conflits qui agitent les années 1970 et montrera que cette catégorie n'est pas aussi neutre, universelle et apolitique qu'elle y paraît.

---

---

---

---



VISITEZ NOTRE SITE WEB  
[www.cieq.ca](http://www.cieq.ca)



# CIEQ

Centre interuniversitaire d'études québécoises  
Un lieu de formation, d'échanges intellectuels  
et d'interdisciplinarité

Le **CIEQ** s'intéresse au changement socioculturel au Québec, appréhendé dans ses dimensions spatiales et temporelles, depuis la colonisation française jusqu'à nos jours. Les travaux du CIEQ se regroupent autour de trois axes de recherche: **1 les populations et leurs milieux de vie; 2 les institutions et les mouvements sociaux; 3 la culture québécoise; diversité, échanges et transmission.**

**ciéq** Centre  
interuniversitaire  
d'études québécoises

Présent à l'Université du Québec à Trois-Rivières  
et à l'Université Laval, le CIEQ est un regroupement  
stratégique reconnu par le FRQSC.

